

DEPARTEMENT de L'ISERE

SERVITUDES

D'UTILITE PUBLIQUE

St.Marie du Mont

N° INSEE
418

Service de l'Urbanisme et de la Prospective

Bureau des Documents d'Urbanisme (SUP/BDU)

17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9

tel: 04.76.70.76.70 fax: 04.76.70.79.10

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
	A2	Bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transporto d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A3	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Construction et exploitation de pipe-lines
	A4	Terrains rivaux des canaux d'irrigation		I3	Ouvrages (D.U.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A5	Terrains rivaux des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport de gaz
	AC1	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport d'électricité
	AC2	Protection des monuments historiques 1: classés 2: inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
	AC3	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		JS1	Installations sportives
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT1	Transmissions radio-électriques
	Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT2	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar6	Champs de tir		PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T1	Chemins de fer
	EL2	Zones submersibles : algrand débâ b)complémentaire c)secourité		T2	Survot de téléphériques
	EL3	Halage et marchepied		T4	Aéronautiques de balisage
	EL4	Stations "classées de sport d'hiver"		T5	Aéronautiques de dégagement
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T8	Radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000

ETABLI le : 28.11.08

MODIFIE le : 28.11.2008

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
13.12.88		Mise à jour pour le "Porter à la Connaissance" du Maire.
28.11.08	AS1 AC3 Pour info	Mise à jour pour Elaboration du PLU. Mise à jour des périmètres de captage (RG du 22.06.2007 et RG du 04.04.2001) Mise à jour Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse (Décret 97.905 du 01.10.1997) Suppression du code A1 pour les bois et forêts soumis au régime forestier. Servitude abrogée par la Loi d'Orientation Forestière de 2001.

Liste des forêts :

FD

Forêt domaniale du BOUTAT

FC

Forêt communale de St.VINCENT de MERCUZE

FCb

Forêt communale de Ste.MARIE d'ALLOIX

FCc

Forêt communale de La FLACHERE

FCd

Forêt communale de La BUISSIÈRE

FCE

Forêt communale de BARRAUX

FCf1

Forêt sectionnale de Ste.MARIE

FCf2

Forêt sectionnale de St.GEORGES

FCi

Forêt indivise de St.Vincent de M. et Ste Marie

Forêt domaniale

Forêt communale

St.Pierre d'Entremont

St.Bernard du Touvet

